L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 JUILLET 1886. 59me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 3 JUILLET 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an $12 00
Six mois 6 00
Trois mois 3 00
Un mois 1 00
On s'abonne aussi à la semaine, aux les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an $2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an $3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
Trois mois 75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour cet petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse d'Encan Arcade.

PAR LE SHERIF—Un certain billet à ordre.

PAR J. C. HODGSON—Résidence de valeur.

Un morceau de terre dans le 1er district, ainsi qu'un quart d'intérêt dans le magasin 146 rue Poydras. Ainsi résidence rue du Canal, dans le 2me district.

Bourse d'Encan St-Charles.

PAR JAMES P. GUINAULT—Maison double rue Maudeville, 174.

PAR HOEY & O'CONNORO—Résidence de famille rue Sixième.

PAR ALFRED BARNES, Constable de la 2me Cour de Cité—A son entrepôt, 94 Passage de la Bourse, une machine à coudre Home.

Le pavage des principales rues de la Nouvelle-Orléans.

Nous venons de traverser une saison extrêmement pluvieuse. Il s'y est passé des scènes étranges, qui ont provoqué, de la part des hommes sensés, vérifiablement amis de leur pays, de tristes réflexions. Pendant de longues semaines, nous avons vu, presque tous les jours, la moitié de la Nouvelle-Orléans inondée. Nous ne voulons point parler ici du bas de la ville, dont les rues sont, en pareilles circonstances, invariablement transformées en canaux, sans doute pour faire concurrence à Venise la Belle—noble ambition qui semble animer notre Conseil municipal, mais que nous ne partageons pas le moins du monde. Sur les bords de l'Adriatique, le spectable de Venise peut avoir son charme; sur les bords du Mississippi, nous le goûtons fort peu, attendu qu'il ne fait pas du tout nos affaires.

Malheureusement, les rues éloignées, peu fréquentées, où il ne se manifeste un peu d'animation que quand chacun a quitté son travail et est rentré chez soi, ne sont pas les seules envahies par les eaux. Le quartier central, le foyer du commerce, partage le même sort. Il ne faut guère plus de vingt minutes, au moment des grandes pluies, pour arrêter tout mouvement et frapper le négoce d'une paralysie subite, qui ne dure pas longtemps, nous le savons, mais qui, trop souvent, force le négociant à remettre à l'après-midi ou au lendemain, quelqu'un d'être fait le lendemain ou le jour-jusque. On en a un de fréquents exemples durant les quelques semaines qui viennent de s'écouler.

Par une sorte de fatalité, une grande partie des orages se sont abattus sur notre métropole, aux heures où les affaires sont les plus actives, où se font les transactions les plus nombreuses, les plus importantes. Qu'un oisif se trouve attardé dans sa promenade et forcé de stationner sur un trottoir à moitié couvert d'eau, ou même de se réfugier dans un magasin, dans un bureau où il n'a que faire, c'est un accident qui peut être fort peu amusant, mais il n'y a là qu'ennui malé: c'est un moyen comme un autre, quoique moins agréable, de tuer le temps. Il n'en est pas de même pour le commerçant, pour le commis, pour l'employé qui n'a pas une minute de trop à lui, dont les pas sont quelquefois comptés. L'exactitude est une des premières conditions de la prospérité dans les opérations commerciales, et il peut se perdre des milliers de piastres par suite d'un contre-temps de ce genre.

Il va, sans doute, des accidents qu'on ne peut prévoir, qui ne dépendent, par conséquent, personne n'est responsable; il en est tout autrement de ceux qui résultent du mauvais état de la voie publique, d'une chaussée trop encaissée ou trop plate, de trottoirs mal établis, de ponts mal construits sur carefours les plus fréquentés. Tout le monde est parfaitement en droit de s'en prendre à une édilité qui n'a pas rempli son devoir ou ignore sa mission. On se rappelle les scènes qui se sont renouvelées, trop fréquemment, depuis le commencement du mois de mai, aux encoignures des rues les plus passantes du premier et du deuxième districts de Poydras à St Louis, et l'on comprendra que nous ne disons rien de trop.

C'est donc, avant tout, dans ces quartiers qu'il est nécessaire de réformer le pavage, là où il est défectueux, de le construire là où il n'existe pas, d'établir de nouveaux ponts qui n'aient pas, comme ceux que nous avons maintenant, l'air d'être destinés à retenir les eaux dans leur course vers le Lac, plutôt qu'à en faciliter l'écoulement.

Ces réflexions nous sont inspirées par les quelques pétitions qui ont été récemment présentées au Conseil de ville, relativement au pavage de certaines rues éloignées du premier et du quatrième districts. On y demandait la construction de chaussées en asphalte: pour la rue Jackson, de St-Charles à Baronne; pour la rue St-André, de Magasins à St-Charles; pour la rue Colysée, de Jackson à la rue Troisième.

Un quatrième mémoire réclamait les mêmes travaux pour la rue Commune, de Baronne à Galvez. Rien de plus naturel que cette dernière demande. Il n'agit ici d'une voie publique extrêmement fréquentée et qu'il est urgent d'améliorer. Nous en disons autant des rues qui, dans notre deuxième district, avoisinent la grande artère centrale de Canal, auxquelles on ne pense pas, pour lesquelles on ne pétitionne pas, comme si elles n'avaient pas une importance égale à celle de beaucoup d'autres dont la Presse et l'administration se préoccupent exclusivement, comme si elles ne rendaient pas autant, sinon plus de services au commerce.

Mais pourquoi nos édiles iraient-ils dépenser le peu d'argent qu'ils ont à leur disposition, pour améliorer des rues éloignées, telles que celles dont parlent les pétitions que nous venons de citer? Elles sont, en effet, bordées, à droite et à gauche, de vastes résidences dans lesquelles les jardins tiennent plus de place que les habitations proprement dites, et les maisons de commerce y brillent par leur absence.

Nous sommes loin de blâmer les pétitionnaires; ils exercent un droit incontestable et incontesté, dont nous voudrions voir notre deuxième district faire un plus fréquent usage. Il se plaint du délaissement dans lequel il se trouve, des négligences dont il est l'objet. N'y a-t-il pas un peu de sa faute et ne sent-il à cet égard exciter de leur reproche? Les districts supérieurs obtiennent beaucoup plus que lui, mais ils se remuent davantage; ils obsèdent le Conseil de leurs placets, et leurs représentants y montrent plus d'ardeur et de zèle que les siens.

Il se manifeste, à la Nouvelle-Orléans, en faveur du pavage général, un mouvement que l'on ne saurait trop approuver et auquel nous ne prêcherons pas une part assez active. Nous savons qu'il y a énormément à faire, beaucoup trop même, relativement aux ressources de notre trésor; raison de plus pour ne pas exécuter des travaux qui ne sont pas de la dernière urgence; raison de plus pour aller au plus pressé. Or, ce qu'il y a de plus urgent, de plus pressé, ce qui exige des améliorations immédiates, ce sont les principales avenues du commerce; c'est là que devraient se concentrer les efforts de nos administrateurs. Mais encore faudrait-il que les intéressés voulussent bien s'en occuper et prendre l'affaire en main.

Le Conseil cède à ceux qui le pourssuivent de leurs requêtes, il va du côté où on l'entraîne. N'en ferions nous pas autant à sa place? Que les habitants de notre quartier, que nos commerçants, petits et grands, sortent de leur apathie; qu'ils donnent signe de vie, qu'ils pétitionnent à leur tour, qu'ils réclament les travaux et les dépenses auxquelles ils ont droit. S'ils ne témoignent pas, une première fois, qu'ils reviennent à la charge et ils finiront par obtenir autant, peut-être, que les autres districts. C'est surtout dans les cas semblables que l'on devrait mettre en pratique le proverbe éternellement vrai: "aide toi, le ciel t'aidera."

Loterie de l'Etat de la Louisiane—A la liste des heureux qu'a faite la compagnie de la Loterie de la Louisiane à son dernier tirage mensuel, vicaurs s'ajoutent les noms de trois autres qui désirent être en possession depuis hier on le sour précédent des sommes qu'ils y ont gagnée. Ces heureux sont: J. W. Williamson, de la Virginie; J. M. Ricketts, du Colorado; Mme Annie M. Cross, du Missouri. Véritable manne qui leur est arrivée comme celle tombée aux Hébreux dans la vallée du Sin; car pour un dollar qu'ils avaient semé, ils en ont récolté quinze mille chacun.

Louisiane.

Le *Meschacébé*, paroisse St-Jean-Baptiste, du 26 juin:

M. Maxime Cousin vient d'être nommé membre actif de l'Athénée Louisianais. C'est une précieuse acquisition pour ce corps savant, car M. Cousin, avec lequel nous avons eu le plaisir de causer, à St-Jean-Baptiste samedi dernier, peut être rangé parmi les cerveaux louisianais les mieux cultivés et les cœurs les plus droits.

Pour le concours litteraire de 1886, les manuscrits seront reçus jusqu'au 25 février 1887 inclusivement, et devront être adressés au docteur Alfred Mercier, P. O. Box 3246.

Les sujets choisis sont les suivants et devront être traités en prose:

Pour les femmes: — Nouvelle Louisianaise historique ou de fantaisie; au choix de la concurrente."

Pour les hommes: —"Lafayette en Amérique."

Personne ne niera la beauté de ces sujets: et nous ne saurions trop recommander à la jeunesse louisianaise de prendre part au prochain concours, car les médailles d'or, décernées par l'Athénée, comblent de prestige et, déjà, ont rendu les sentiers de la vie moins difficiles à plusieurs lauréats distingués.

Parmi les demoiselles de notre parroisse, il en est plusieurs qui devraient prendre la plume et figurer au concours de 1886. Le sujet donné aux femmes est vraiment séduisant et des plus faciles pour quiconque a un peu d'imagination. Ecrire une nouvelle louisianaise c'est-à-dire inventer une petite historiette, voilà toute la tache,—que nous jugeons d'autant plus aisée pour quelques-unes de nos charmantes connaissances, que nous les savons dotées de tout ce que réclame semblable sujet. Lesquelles que mesdemoiselles se mettront à l'œuvre, et formons des vœux pour que la prochaine médaille d'or de l'Athénée soit décernée à une intelligence louisianaise de St-Jean-Baptiste.

(Correspondance.)

NAPOLEONVILLE, Louisiane, 30 juin 1886.

A MM. Dufour et Dennet,
Editeurs de l'*Abeille*.

Nous avons des pluies assez générales; néanmoins, les récoltes sont peu ou point endommagées.

A Natchitoches, la sécheresse menaçait; aujourd'hui le coton et maïs sont satisfaisants. Pas de pertes par l'eau ou le vent. L'herbe a envahi quelques localités, mais les travailleurs sont remplis d'ardeur.

Aux Rapides la perte, sur le coton, peut être portée à 20 0[0; sur le maïs à 40 0[0; sur la canne, à environ 5 0[0.

Les nouvelles de Caddo sont assez satisfaisantes. On demandait la pluie, elle est arrivée à temps, afin de sauvegarder toute les intérêts menacés.

De DeSoto, les nouvelles sont favorable.

Agréez mes salutation amicales.

L. D.

L'*Entreprise*, Nouvelle Thérie, paroisse Thérie, du 30 juin:

M. Henry Lewis, dont nous avons déjà parlé dans notre dernier numéro, et qui voudrait établir ici un pavage en béton, est en train d'en couvrir le trottoir devant la maison de son père. Dans quelques jours, il en fera autant devant la résidence de M. James A. Lee. M. Lewis n'est nullement, pour son entreprise, M. Jos. P. Russell, un de nos concitoyens les plus intelligents et les plus énergiques.

—Notre confrère, le *Messager*, a pris à cœur la question du pont à jeter sur la Coulée Pointe-Claire; il a appelé sur ce sujet l'attention du juri de police de la paroisse St. Martin. Il démontre la nécessité de ce travail et demande que les deux paroisses voisines s'entendent pour le mener à bonne fin. Comme notre juri de police siège en ce moment; il devrait saisir du projet et entrer en pourparler avec celui de St. Martin pour savoir ce que nos voisins sont disposés à faire.

—Nos planteurs les plus intelligents évaluent diversement les dommages occasionnés, dans notre voisinage, par les vingt-cinq jours de pluie, qui ont arrêté tous les travaux des champs. La canne est le produit qui a le moins souffert. On porte la perte de 10 à 15 pour cent. Le maïs a été beaucoup plus éprouvé; le dommage serait de 30 à 50 pour cent. Pour le coton, les dégâts seraient plus grands encore—de 40 à 60. Il y a des exceptions pour les terres où l'ensemencement s'était fait de bonne heure et où les travaux avaient été achevés avant le 5 juin. Si le temps se remet et devient favorable, les pertes peuvent être considérablement diminuées, mais il n'y a que peu d'amélioration à attendre du maïs. Le mal semble irréparable.

Le *Democrat*, Mansfield, paroisse De Soto, du 26 juin:

Un des principaux marchands de Mansfield a proposé de prendre pour cinq mille dollars d'actions dans une compagnie qui construirait un moulin à huile de graine de coton. On fixe le capital nécessaire à $25,000. Il ne doit pas être difficile de trouver la somme. Nous espérons voir, bientôt, commencer cette entreprise éminemment utile.

LA LUTTE EN ANGLETERRE.—On lit, dans le *Journal des Débats*:

On reproche toujours à M. Gladstone de n'avoir pas posé, dans les dernières élections, cette grande question du Parlement irlandais. La vérité est que c'est le résultat même des élections qui l'a forcément posée. La Chambre qui en est sortie s'est trouvée absolument paralysée et à la merci des Irlandais. Nous l'avons dit nous ne savons combien de fois, ce n'est pas M. Gladstone qui a inventé la question, elle est née toute seule, et elle a dit à haute et intelligible voix: "Me voilà, il faut me répondre." Même quand ils n'étaient qu'un petit nombre, les Irlandais empêchaient déjà le Parlement de marcher; et M. Gladstone lui-même avait mis au premier rang des réformes nécessaires celle du règlement de la Chambre, qui était devenu impartichable. Mais cette fois les Irlandais sont revenus en nombre décuplé, et ils peuvent arrêter toute la législation. C'est ce que le grand vieillard dit clairement et courageusement. Il le dit en ces termes: "La première question que je vous pose est celle-ci: Comment gouvernera-t-on l'Irlande? Mais il y a une autre question derrière, et qui y est intimement liée: Comment gouvernera-t-on l'Angleterre et l'Ecosse?" Voilà, en effet, la vraie question; c'est que l'Irlande, c'est la paralysie de l'Angleterre.

Oh! sans doute, un grand journal anglais nous trouvait, l'autre jour, trop agité parce que nous sentions déjà la poudre de la guerre civile. Et dans le même moment, la fusillade éclatait dans les rues d'une grande ville irlandaise. Ongait très bien que si depuis un an les Sociétés ténébreuses et meurtrières qui régnent et gouvernent en Irlande ont suspendu leurs sentences et leurs exécutions sanglantes, c'est parce qu'elles attendaient l'issue de la lutte engagée dans le Parlement. Elles attendront, peut-être encore, jusqu'à l'issue des prochaines élections. Mais parce qu'elles ont reçu le mot d'ordre de faire les mortes, il serait insensé de croire qu'elles le sont.

Les excentricités du fou roi de Bavière.

Le mémoire présenté à la Chambre des députés bavarois contient, sur les excentricités de Louis II, des détails qu'il est impossible de reproduire—dit une lettre adressée, de Munich, au *Figaro*, à la date du 16 juin. Le malheureux souverain, qui se croyait un Dieu et qui s'était amplipié à lui-même le dogme de l'infaillibilité, aurait dû être détrôné et enfermé depuis plusieurs mois.

Le docteur Morel, le célèbre aliéniste français, qui vit le roi en 1867 et qui l'examina attentivement, dit aux personnes qui l'entouraient: "Il a des yeux où l'on voit poindre la démence." Le vieux domestique, depuis nombre d'années au service du roi, ont déposé devant la commission des médecins aliénistes que parfois le roi leur ordonnait de ramasser à terre des objets qui n'étaient que dans son imagination, tels que des assiettes, des livres, un tableau qu'il menaçait d'étrangler ceux qui osaient lui répondre qu'ils ne trouvaient rien.

Depuis plusieurs mois il ne sigualt que des arrêts de mort. Il avait donné à un domestique l'ordre écrit de tuer tous les ministres. Ensuite, il avait dîné avec son valet de chambre favori et bu à sa santé; vingt-quatre heures après, il avait donné l'ordre de le fusiller.

Sa dernière fantaisie s'était portée sur les oiseaux. Le palais en était plein. Il y avait des centaines de canaris, de pinsons, de rossignols, tous oiseaux chanteurs et habitant chacun une cage dorée. Il avait donné le nom d'*Adelina Patti* à l'oiseau favori.

Le roi Louis II avait une prédilection marquée pour tout ce qui était français et surtout pour les règnes de Louis XIV et de Louis XV au temps de la Pompadour. Il se figurait souvent être le Roi-Soleil. Son château de Linderhof était construit, aménagé et meublé à la française. La bibliothèque, composée de plusieurs milliers de volumes, tous reliés en veau blanc, ne contenait que des ouvages français. Pas un seul volume allemand.

Les jardins, les statues, tout était dans le goût du dix-huitième siècle. Dans la solitude de Linderhof, il se promenait, le plupart du temps, costumé en Louis XIV; quelquefois, par une anomalie bizarre, il s'habillait en muscadin du Directoire.

Depuis nombre d'années, Louis II ne vivait plus que la nuit, dormant tout le jour.

Il affectionnait particulièrement la lune, comme certains aliénés, et un jour il dit à un de ses amis intimes: "Comme il est beau le pouvoir pénétrer dans l'éther lumineux, de voyager dans ce ciel parsemé d'étoiles."

Le dernier château qu'il a fait construire, Herrenchreimsee, une merveille dans le genre du palais de Versailles, a coûté plus de 45 millions de francs. La nécessité de coucher du Roi a la forme et les proportions d'une nef d'église. Le Roi seul en avait la clef, et lorsqu'il reposait, personne ne pouvait pénétrer jusqu'à lui.

L'air qu'il respirait était saturé de parfums. Il en usait pour 250 francs par jour.

Très sobre, son dîner se composait d'un potage, d'un poisson, d'un rôti, d'une omelette et de quelques fruits. Il buvait généralement à chaque repas une bouteille de vin blanc léger, mais sa boisson favorite était un mélange de vin blanc et de champagne recouvert d'une couche épaisse de violettes fraîches. Le Roi fumait rarement, tuant une cigarette, quelquefois un narghilé.

Les laquais dont la figure lui déplaisait étaient obligés de porter un masque de velours lorsqu'ils le servaient. Du reste, à Linderhof, il n'avait une table qui montait toute seule, ce qui le dispensait de voir ses domestiques.

Dans ses accès de colère, le Roi jetait à la tête de ceux qui le servaient tout ce qu'il avait sous la main; puis pour panser les légères blessures qu'il avait faites, il donnait, quelques minutes après, des montres, des chaînes, des bijoux.

Son fanatisme pour Wagner lui a coûté des millions: le célèbre compositeur disposait d'ailleurs de la caissette royale comme si c'était la sienne propre. Il adorait les comédiens et les a tous joués comédie de présents. Il y a en ce moment à Berlin un artiste, M. Raitz, dont il s'était épris, après lui avoir vu jouer le rôle du Didier dans *Marion Delorme*.

Il le fit venir chez lui, le combla de cadeaux, et lui demanda de le suivre. Il fit des voyages avec lui. Il paraît que le malheureux souverain a écrit à cet artiste nombre de lettres plus affectueuses les unes que les autres, ou dit même que ce dernier aurait l'intention de les publier.

On sait les dépenses folles que le roi ordonna pour les pièces qu'il se représenter. Lohrine de *Theodora*, seul, coûta 25,000 francs.

Une féerie indoue, *Urvasi*, coûta des sommes énormes. Il fit construire sur la scène du théâtre de la cour—le plus vaste de l'Allemagne—un escalier montant jusque dans les frises, et comportant douze marches gigantesques. Ces marches étaient formées des milliers de prismes en verre taillé, éclairés en dessous par 400 lampes électriques à incandescence. On eût dit une cascade de diamants.

Le roi Louis II affectait presque d'être libre penseur, et cependant il se fit dire une messe après la première représentation de *Parsifal*.

Il ne voyait plus aucun membre de sa famille depuis des années. Il détestait sa mère, princesse prussienne, convertie au catholicisme, son frère, un autre fou, son oncle et ses cousins. Il avait voué, en revanche, un véritable culte à M. de Bismarck; c'est à lui qu'il écrivit pour le tirer de ses embarras financiers.

Le roi Louis II était trop bon Allemand pour aimer la France, mais il adorait l'art français dans toutes ses manifestations. Il faisait copier les tableaux qu'il ne pouvait acheter. Il faisait acheter toutes les éditions de luxe qui paraissaient chez nos grands éditeurs. Grand admirateur du talent des Goncourt. Il s'était procuré, nous ignorons comment, une copie du "la Faustin, avant la publication, et sur ce manuscrit ou tira pour lui un exemplaire unique, qui fut imprimé à Munich et coûta 14,000 marks. Le Roi savait presque tout Victor Hugo par cœur et ses récits de longues tirades au dernier ministre de France qu'il reçut à Munich.

LE "HOME RULE" EN AUSTRALIE.—On télégraphie, de Melbourne, qu'un grand meeting y a été tenu en faveur de la politique irlandaise de M. Gladstone, sous la présidence de sir Brian O'Loghlen.

8,000 personnes y assistaient.

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Le meeting exprime à M. Gladstone sa reconnaissance pour sa générosie et sage politique, regrette que la Chambre des Communes n'ait pas accepté les mesures proposées et espère que le peuple ratifiera la politique irlandaise du gouvernement."

PAS SÉRIEUX.—Une dépêche datée de Berlin, 18 juin, annonce que le télégramme de Berlin adressé à la *Gazette de Cologne* sur la prétendue augmentation des antipathies allemandes contre la France, n'est pas considéré comme sérieux. L'organe du chef des progressistes M. Richter, la *Freisinnige Zeitung* se moque de la *Gazette de Cologne* comme ainsi de l'article antérieur de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Le journal libéral assure que les tendances de l'opinion publique au Allemagne ne changent pas ainsi vite que les relations diplomatiques du chancelier avec la France.

LE TRAITÉ HISPANO-ANGLAIS. — D'après un télégramme de Madrid, 18 juin, on ne croyait pas, à cette date, dans la capitale, que le traité de commerce avec l'Angleterre serait ratifié dans la session actuelle. Il sera très probablement ajourné.

On commente très vivement, dans les cercles politiques, la lettre que don Carlos a écrite au général Cavero pour prendre la défense des intérêts de la Catalogne.

Mme Prudhomme adonoeste sévèrement son mari.

—Comment.... vous voulez n'inviter personne à la noce de votre fille?

—Madame, si le gouvernement y voyait une manifestation, il serait capable de nous expulser aussi!

Les prix de l'Hôtel de M. JUAN MARIE LABAT, à Abita Springs, (sources d'Abita), paroisse St. Tammany, Louisiane, ont été réduite. Voir l'annonce.

Stores à Gasoline et Gasoline.—Les stoves de Safety Vapor à gasoline à toutes les compagnies importantes. En vente au No 15 de la rue Dauphine par la Septième & Safety Oil Co.

Marié, lundi par le Rev. Père Tumoine, à l'Eglise Ste Anne, J. B. CAZAVOUX à Mlle ALTHÉE BOUANCHAUD tous deux de la paroisse Pointe Coupée.

Les nouveaux mariés se proposent de voyager dans le Nord et dans l'ouest des Etats-Unis avant de retourner chez eux à la Pausse Rivière.

Décédé, hier matin, à 4 heures à l'âge de 35 ans, CHARLES LESSEPS Jr. Ses amis et connaissances et ainsi que ceux de sa famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu après midi à 4 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière demeure, 362 rue St Claude, coin Kerlerec.

Décédée, hier soir à 7 heures 25 minutes à l'âge de 50 ans et demi, Dame CASIMIR ROUTIER, née Aloyzerra Hatz, native de Saverne, Alsace. Les parents, amis et connaissances de la famille, de son gendre Frank Barker et des familles F. Reyl et E. Barbier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures, de la maison mortuaire, 362 rue St Claude, coin Kerlerec.

Décédée, hier soir à 7 heures 25 minutes à l'âge de 50 ans et demi, Dame CASIMIR ROUTIER, née Aloyzerra Hatz, native de Saverne, Alsace. Les parents, amis et connaissances de la famille, de son gendre Frank Barker et des familles F. Reyl et E. Barbier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures, de la maison mortuaire, 362 rue St Claude, coin Chartres et Conti.

De la part de son époux et de son gendre Frank Barker.

Société Française de Bienfaisance et d'Entraide Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé hier soir à 7 1[2 heures, DAMIR BOUTRY, né à Ste TOINETTE HEYL, à l'âge de 56 1[2 ans, native de Saverne, Alsace. MM. les sociétaires et sympathisants ceux de la catégorie du mois de JUILLET sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 1[2 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue de Chartres, encoignure Conti.

Par ordre du Vice Président.

L. REVOL,
Faisant fonctions de Président.
L. SIMON, Secrétaire.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Compatibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1an PP

Leçons d'espagnol.

Mlle B de Mirandes, pouvant disposer de quelques heures, offre de donner, comme par le passé, des leçons d'espagnol à domicile ou chez elle. No 514 rue Magazine.
3 juillet—15f

Avis

La maison sociale LANAUX & TETE étant dissoute ce jour par l'expiration de leur contrat, et M. Pierre Lanaux ayant acheté l'intérêt de M. Auguste Tete, assumant toutes les responsabilités de ladite société, et continuera les affaires en son nom et pour son propre compte.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1886.
PIERRE LANAUX.
AUGUSTE TETE.

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N. O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues.

ANNONCE à ses nombreuse clientèle et aux Pianistes qui viens de recevoir de la maison Muller de Paris des fêtures des Pedals des drape des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.

Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Brevetés et médaillé pour la tenue de l'accord.
8 nov

Avis,
$150,000. Nlle-Orléans, 28 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Mme J. Clark Fern, Clarion county, Pennsylvanie, un dixième du billet No. 18,145, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 15 juin 1886, vendu à Cincinnati, Ohio, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, par présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co.,
3 juil—2f PP Nlle-Orléans, La.

Avis,
$20 000. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme Ida Clark, Clarion county, Pennsylvanie, un dixième du billet No. 18,145, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 15 juin 1886, vendu à Cincinnati, Ohio, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, par présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company,
3 juil—2f PP Nlle-Orléans, La.

Avis,
$20 000. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. T. Coltre sur mine de A. Pitant, Williams Cal., par l'entremise de Wells, Fargo & Co's Express, San Francisco, Cal., un dixième du billet No. 23,408, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 15 juin 1886, vendu à San Francisco, Cal., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A PARDUE,
Agent de Wells Fargo & Co's Express
3 juil—2f PP Nouvelle Orléans, La.

Avis.
$50,000. Nouvelle Orléans, 17 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Banque Nationale de Memphis, Tennessee, deux dixièmes du billet No. 23,408, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Second Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 15 juin 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.
F. N. CAMERDEN,
Courtier de la Whitney National Bank,
3 juil—2f PP New Orleans, La.

Avis.
$50,000 Nouvelle Orléans 16 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant un dixième du billet No. 23,408, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Second Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 15 juin 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
L. I. DOIZE
Courtier du People's Bank de la Nlle-Orléans
Lne 3 juil—2f PP

Avis.
$50,000 Nouvelle Orléans 16 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un dixième du billet No. 23,408, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres le mardi, 15 juin 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
WM. G. SEYMOUR
195 Gros Iphan, ce Ville.
3 juil—2f PP

Avis,
$20 000. Nouvelle Orléans, 21 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. T. Putnam et James Lewis, Boston, Mass. un dixième du billet No. 20,453, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres le Mardi, 15 juin 1886, et que les montants lui en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.
A. PARDUE,
Agent de la Southern Express Co.,
3 juillet—2f PP Nouvelle-Orléans, La.

Avis,
$20 000. Nouvelle Orléans, 24 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Sam'l Pearson, Washington D. C. et Joshua Burrell, 2215 D street N. W. Washington D. C. un dixième chacun du billet No. 20,453, tirage à numéro simple Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres le Mardi, 15 juin 1886, et que les montants lui en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.
A. PARDUE,
Agent de la Southern Express Co.,
3 juil—2f PP Nouvelle-Orléans, La.

Avis,
$20 000. Nouvelle Orléans, 24 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Sam'l Pearson, Washington D. C. et Joshua Burrell, 2215 D street N. W. Washington D. C. un dixième chacun du billet No. 20,453, tirage à numéro simple Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres le Mardi, 15 juin 1886, et que les montants lui en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.
A. PARDUE,
Agent Southern Express Co.,
3 juil—2f PP Nlle-Orléans, La.

Avis,
$20 000. Nouvelle Orléans, 26 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. Morton Smith, Columbus Ohio un cinquième du billet No. 20,453 tirage à numéro simple Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres le Mardi, 15 juin 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A PARDUE,
Agent de Wells Fargo & Co's Express
3 juil—2f PP Nouvelle Orléans, La.

Avis,
$10 000 Nouvelle Orléans, 21 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. L. Garrett, San Francisco, Cal., un dixième, W. G. Stoops et J. S. Mapp, 423 Clay street, San Francisco, Cal. un dixième du billet No 40,201, tirage à numéro simple Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—dixièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres le mardi, 15 juin 1886, et que les montants lui en ont été promptement payés par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company,
3 juil—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis,
$10,000. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1886.

Les soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement pour le compte de la "First National Bank de Pontiac, Mich., et "l'Anglo California Bank," Limited, de San Francisco, Californie, un cinquième chacun du billet No. 40,230, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 15 juin 1886, et que les montants leur en ont été promptement payés sur présentation des dits cinquièmes au bureau de la Compagnie.
WM. A. S. MOORE,
Courtier de la New Orleans National Bank.
HENRY HELM,
Courtier de la State National Bank of New Orleans, Lne. 3 juil—2f PP

Avis,
$5,000. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte du Wells Fargo & Co's Bank, de San Francisco, Cal., deux moitiés du billet No 55,009, tirage à numéro simple Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, moitiés qui ont gagné le Sixième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, le Mardi, 15 juin 1886, et que les montants lui en ont été promptement payés sur présentation des dites moitiés au bureau de la Compagnie.
CHAS SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank de la Nlle-Orléans, Lne.
3 juil—2f PP

Avis.
$150,000. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.

Le soussigné certifie qu'elle était porteur d'un cinquième du billet No. 18,145, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 juin 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
Mme ANNIE M. CROSS
Kansas City, Mo.
3 juil—2f PP

Avis.
$150,000. Nouvelle-Orléans, 29 juin 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. W. William son Willow Grove, W. Va., par l'entremise du Bank of Kanawawod, W. Va., un dixième du billet No. 18,145, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 juin 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
L. I. DOIZE
Courtier du People's Bank de la Nlle-Orléans
Lne 3 juil—